

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de la Lande choisi pour cette mission



La municipalité, via une délégation de service public, va confier, au 1^{er} juillet 2006 et jusqu'au 31 décembre 2010, la gestion de son centre de loisirs au Centre de la Lande.

Françoise Cardin, adjointe au Maire en charge de la vie associative, précise les tenants et les aboutissants d'une décision qui concerne petits et grands.

Françoise Cardin, pourquoi cette délégation de service public ?

Ce dispositif, qu'on appelle communément "DSP", s'imposait alors qu'arrivait à échéance la convention générale qui liait initialement la municipalité et le Centre de la Lande. Jusqu'ici le Centre de la Lande assurait le CLSH dans le cadre d'une mission socio-éducative. Il faut aussi préciser que cette DSP s'est imposée parce qu'il n'était pas possible de mettre en place un centre de loisirs municipal, pour des questions de coûts, de moyens humains... Notons aussi que la préparation de cette délégation nous a permis de rappeler nos attentes au prestataire et de clarifier nos rapports financiers et juridiques avec lui.

Quelles ont été les grandes étapes qui ont précédé cette délégation ?

Nous y travaillons depuis novembre 2005 avec notamment l'établissement d'un cahier des charges préalable nécessaire à l'appel à candidatures. Nous souhaitions que les candidats se positionnent sur trois axes essentiels : proposer aux enfants de 3 à 11 ans sur le temps extra-scolaire (mercredis, petites et grandes vacances) des actions éducatives différenciées, attractives et adaptées à leurs tranches d'âges et à leurs attentes ; offrir des modes de garde éducatifs sécurisants et adaptés aux contraintes de leurs parents ; et enfin inscrire le CLSH dans notre projet éducatif local. Trois structures ont finalement répondu à notre appel à candidature.

Pourquoi avoir opté pour le Centre de la Lande ?

Outre le Centre de la Lande, la Fédération Léo Lagrange et l'Union Fédérale des Centres de Vacances étaient aussi candidats. Si le projet du Centre de la Lande a été retenu, c'est parce que nous avons apprécié son offre pédagogique respectueuse de nos attentes quant aux moyens à mettre en place afin que tous les enfants s'épanouissent pleinement. Nous avons aussi tenu compte du fait que le Centre de la Lande, pilier de la vie associative jacquolandine, intervient déjà sur la commune





auprès de publics variés. En cela des passerelles sont possibles entre ces différentes activités, pour favoriser par exemple les relations intergénérationnelles. Il ne faut pas non plus occulter le coût de la prestation proposée par le Centre de la Lande : à compter de la rentrée, et conformément à l'application de cette délégation de service public (1^{er} juillet 2006), il en coûtera 18,60 € par journée et par enfant.

Quel regard la municipalité garde-t-elle sur la gestion de son CLSH après cette délégation ?

Considérant la rémunération annuelle que nous allons verser au Centre de la Lande pour qu'il assure ce service (public) - à savoir 107 880 € avec un prévisionnel de 5 800 journées enfant à assurer pour la période 2006-2007 -, il va de soi que nous ne pouvons qu'être attentifs et soucieux de la gestion des deniers publics. Aussi, la municipalité garde-t-elle un droit de regard. Nous aurons un suivi du respect du cahier des charges précédemment mentionné et une évaluation annuelle de cette DSP.

■ LV

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DE RÉSERVATIONS DU CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions se font à l'accueil du Centre de la Lande à l'Epi Condorcet. Un dossier d'inscription est établi pour l'année scolaire lors de la 1^{ère} inscription pour la saison en cours (septembre à août). Il est renouvelé chaque année. Ce dossier n'engage aucune réservation. Celle-ci se fait par période au maximum pour un trimestre, au minimum à la semaine. Les enfants doivent être inscrits avant le mercredi au plus tard pour la semaine suivante. Le paiement des journées réservées est en principe réglé par avance. Cependant, les réservations peuvent se faire par téléphone pour plus de facilités sous réserve que le dossier soit ouvert. Une liste d'attente d'urgence (8 places) est réservée aux situations particulières (personnes travaillant avec des horaires variables).

HORAIRES ET MODES D'ACCUEIL

L'amplitude horaire est de 7 h 45 à 18 h 30. Les enfants sont accueillis dans les locaux de quartiers pour le Pigeon-Blanc et la Morinais. Ils sont amenés vers les centres pour 9 h 15 par le transport urbain. Sur les centres, les enfants peuvent arriver jusqu'à 10 h. Le système permet un accueil à la demi-journée (matin ou

après-midi) avec ou sans le repas. Ainsi les activités se déroulent entre 10 h et 12 h, puis entre 14 h et 17 h (goûter inclus).

POUR L'ÉTÉ LE CENTRE DE LA LANDE PROPOSE ÉGALEMENT DES MINI CAMPS :

■ 9-11 ans

- 11 au 13 juillet : base de loisirs de Trémelin. Le lundi 10 juillet est une journée comprise obligatoire pour la préparation collective. Activités : séjour itinérant en VTT autour de la base de loisirs et activités diverses.

- 17 au 21 juillet : Manoir de la Vicomté de Dinard. Activités en lien avec le bord de mer et la découverte du milieu : aqua kit et jeux, pêche à pied, balade en mer, baignade...

■ Pour les 11-14 ans

- 18 au 21 juillet : Quartiers d'été au parc des Gayeulles. Activités : concerts, nombreuses animations proposées durant la manifestation, film de plein air, patinoire, mini golf, piscine.

Tarifs et renseignements :

Centre de la Lande 02 99 35 36 16

■ LV

ST-JACQUES S'ENRICHIT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La vie associative et sportive est ancrée dans le quotidien des Jacquolandins. Coup de projecteur sur l'équipe municipale en charge de ces questions, sur son fonctionnement et sur les réalisations sportives.



Une commission

Elle est composée de Françoise Cardin, Monique Michel, Corentine Ehouarn, Marie Ducamin et quatre autres conseillers municipaux. Cette commission "Vie associative et culture" se réunit tous les deux mois afin d'étudier les demandes des associations. À son actif, l'organisation par exemple, des animations du Téléthon qui ont permis, de collecter quelques 4 500 euros l'an dernier.

Des réalisations

Le City stade

Il est né de la concertation menée par la municipalité entre le groupe de travail "Gautrais", les habitants du quartier et les jeunes. Cet équipement sportif de 35 m x 17 m entouré d'une piste goudronnée destinée aux rollers, vélos, poussettes, etc., est destiné au sport "en douceur". Il comportera des mini-buts de foot, des panneaux de basket à hauteur réglable orientés à la fois vers l'aire de jeu et vers l'extérieur afin de multiplier le nombre de joueurs. Les matériaux utilisés sont essentiellement le métal, le bois et le gazon synthétique. Une main courante large et confortable servira d'assise en attendant son tour pour jouer. Ouvert



De gauche à droite, Corentine Ehouarn, Françoise Cardin et Marie Ducamin sur le terrain de la Gautrais pour définir l'emplacement du futur City stade.

Une délégation

La délégation "Vie associative et sportive" assure le suivi des 44 associations culturelles et sportives subventionnées par la Ville, l'Office Jacquolandin des Sports (OJS) et le Centre de la Lande. Ces deux dernières associations sont liées par convention avec la Ville pour une durée de quatre ans. Le montant des subventions de fonctionnement atteint 63 000 euros pour les 44 associations, 115 000 euros pour l'OJS et 297 000 euros pour le Centre de la Lande. « Une somme de 12 000 euros est mise en réserve afin de subventionner la mise en place de manifestations exceptionnelles ou aider à la création de nouvelles associations en cours d'année », complète Françoise Cardin.



Le Forum des associations de septembre, un moment fort pour le monde associatif.



Françoise Cardin. *Ils seront donc destinés aux footballeurs, coureurs, judokas, tireurs à l'arc, joueurs de pétanque...* »

Le plateau du collège Jean Moulin

Depuis la livraison du gymnase Alice Milliat en novembre 2006, ne manquait plus que le plateau sportif en façade sud. C'est fait maintenant que l'entrée du cimetière de la Martinière et l'immeuble proche du gymnase sont achevés. Réalisé en enrobé, ouvert aux collégiens, aux enfants des écoles et aux jeunes hors créneaux scolaires, ce plateau comporte des panneaux de basket, des buts de hand et de foot. Il est également accessible aux rollers. Des aménagements paysagers, un traitement de l'eau de pluies par des noues et des plantations d'arbres ont été réalisés en rive de ces deux



dès cet été, en accès libre et sans éclairage, le City stade représente un investissement d'environ 100 000 €. *« Le City stade est un lieu de vie de quartier, nous avons voulu qu'il rassemble toutes les générations : les jeunes et les familles, mais aussi les associations comme les Jacobambins, etc. »*, poursuit l'élue.

2 vestiaires pour les arbitres, une infirmerie, des sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite. Début des travaux à l'automne prochain, livraison prévue courant 2010 et coût de l'investissement de 397 000 € HT. *« Ces vestiaires sont multisports, précise*



Le City stade de la Gautrais sera accessible dès juillet 2009.

équipements sportifs. La traditionnelle réception des sportifs y est prévue le 23 juin à 18 h 30.

Un des projets du mandat

Un centre de loisirs maternel d'une surface de 326 m² verra le jour au sein de l'espace de la Gautrais. Les associations (danse, gym, etc.) pourront y mener leurs activités dans une vaste salle multi-fonctions de 130 m².

■ PC

Les vestiaires du stade Allende

De nouveaux vestiaires seront construits entre le terrain de foot à sept et les tribunes. Orienté Nord-Sud avec une façade ouverte vers le sud, le bâtiment d'une surface de 266 m² s'inscrit dans une logique de développement durable : production d'eau chaude sanitaire et chauffage par panneaux solaires (appoint par gaz), isolation extérieure par bardage de métal ou de bois. Une toiture végétalisée est en option. Cet équipement conçu par l'architecte Vincent Boulet comprendra 4 vestiaires pour les joueurs,



Les futurs vestiaires du stade Salvador-Allende.